

Paraît en  
français, anglais,  
allemand, suédois,  
hollandais, espag-  
nol et espéranto.-

Crossland Fosse  
BOX END Kempston  
Beds., Angleterre

N° 22  
7ème année

le 2 décembre 1939

La défaite d'Hitler sera déterminée par les ouvriers (I.T.F.) Le généralissime allemand Thomas, chef de l'état-major pour la défense nationale sur le terrain économique, a récemment adressé aux employeurs allemands un avertissement qui n'a pas manqué d'attirer l'attention. Il signale le danger qui menace le front intérieur: Les conditions de l'alimentation, le temps et la fatigue qu'exige le parcours pour se rendre au travail et en revenir, les communications moins bonnes, les conditions de travail moins favorables à la suite de l'obscurcissement des villes et du danger des attaques aériennes, ce sont là tous des éléments qui paralysent la volonté de tenir bon... Ce n'est que si les travailleurs sont dirigés sur le terrain spirituel d'une main ferme et traités le mieux possible sur le terrain social, qu'on atteindra partout le rendement optimum que la guerre totale exige de tous, également à l'intérieur du pays... L'importance qu'a pour toute guerre le maintien du front intérieur nous est démontrée par l'issue de la Grande Guerre..."  
(Pour les rédactions: L'avertissement du général Thomas a paru dans le périodique officiel "Vierjahresplan" du 20 octobre 1939.)

On déporte des ouvrières autrichiennes et sudètes. (I.T.F.) Le "Angriff" du 18 octobre nous informe que les Nazis ont ces derniers temps déporté dans le Reich des ouvrières d'Autriche et du pays des Sudètes. Une partie de ces femmes déportées ont été casées dans des baraquements.

La Pologne sous la croix gammée. (I.T.F.) Sous le régime militaire qui depuis des années dominait la Pologne, les ouvriers polonais n'avaient vraiment pas la vie facile. A présent toutefois les Nazis surpassent la réaction la plus noire. Dans l'important bassin industriel de la Haute-Silésie polonaise tous les conseils d'usine élus par les ouvriers furent démis de leurs fonctions et dans la direction des organisations syndicales on élimina les représentants directs des adhérents.  
Un réseau d'Offices de placement s'étend sur toute la partie de la Pologne occupée par les troupes allemandes. Ces Offices ne procurent pas du travail à tout le monde. Des dizaines de milliers resteront en chômage aussi longtemps que le régime de la croix gammée règnera à Varsovie, à Lodz et à Cracovie. Ne lisons-nous pas en effet dans le "Kölnische Zeitung" (du 19 octobre) que "l'économie dans la partie occupée de la Pologne ne fonctionnera à nouveau que jusqu'au point où elle a une valeur directe pour la guerre" et dans les entreprises encore tolérées par le conquérant nazi tout le monde n'a pas le droit de travailler. D'importantes catégories ouvrières ont tout simplement été éliminées de l'embauchage "pour des motifs politiques". On leur fait faire des travaux forcés. L'administration nazie a institué le régime du travail forcé pour tous les habitants du territoire polonais occupé. Les ouvriers, ayant perdu leur travail à la suite de l'invasion allemande, sont traités de "paresseux" et contraints à faire du travail commandé. Le ministère du Travail a déclaré que "la main-

d'oeuvre de l'ensemble du territoire occupé doit servir aussi bien à maintenir les bases de l'économie du territoire occupé qu'à consolider l'économie intérieure (allemande) et doit être efficacement utilisé à cet effet" (Journal Officiel du 15 octobre).

Les travailleurs de l'industrie polonaise des articles de consommation et des entreprises de transport qui en dépendent, ont été particulièrement affectés par les mesures allemandes. Des commissaires nazis font le tour des régions occupées et confisquent les matières premières. Les "stocks considérables" des industries textiles de Lodz sont mis--ainsi annonce le "Deutsche Allgemeine Zeitung" (du 22 octobre)--à la disposition d'établissements allemands. On paralyse une grande partie de l'industrie textile polonaise afin de garantir un dividende aux actionnaires de l'industrie textile allemande. "L'épuration a pour but"--ainsi reconnaît ouvertement la feuille berlinoise--"de ne maintenir en existence que les entreprises qui sont appropriées pour approvisionner "de manière exemplaire et sans préjudice aux employeurs du Reich" le territoire qui se trouve sous la domination allemande. "Obtiennent seuls des matières premières les établissements pour lesquels une continuation de l'exploitation est justifiée sous l'angle de l'industrie textile allemande, en d'autres mots les entreprises allemandes auront la priorité pour recevoir les fils à tisser. De la sorte les quelques entreprises textiles encore tolérées en Pologne seront obligées de congédier des ouvriers et ces congédiés seront appelés à faire du travail forcé.

Esclavage dans les mines polonaises (I.T.F.) Dans les grands établissements des régions polonaises occupées les ouvriers polonais doivent maintenant peiner pour l'appareil de guerre nazi, tout comme les ouvriers tchèques dans les fabriques de munitions Skoda. Ceux toutefois qu'on exploite le plus sont les mineurs polonais. La convoitise de posséder les mines de charbon polonaises n'était-elle pas en effet un des motifs ayant poussé Berlin à l'agression contre son voisin plus faible? La presse allemande calcule tout à son aise que le charbon polonais pourra maintenant servir à acheter dans les pays neutres les matières premières indispensables pour mener la guerre, pour lesquelles le Reich n'a pas les devises étrangères voulues. Naturellement cet "instrument de paiement" des importations doit revenir au Reich le meilleur marché possible. C'est pourquoi on a choisi parmi les prisonniers de guerre polonais les ouvriers du sous-sol qu'on a envoyé en colonnes dans les bassins houillers. La main-d'oeuvre prisonnière est bon marché. On ne paie aux prisonniers de guerre que les  $\frac{3}{5}$  du salaire normal. En outre, on a besoin d'observer encore moins de ménagements à leur égard que vis-à-vis d'ouvriers libres. On leur prescrit un rendement déterminé et s'ils produisent moins, ils peuvent être accusés de sabotage et les saboteurs sont menacés de la peine de mort.

D'autres travailleurs sont déportés en Allemagne. On les réunit dans la localité de leur domicile et on les invite alors à s'embaucher "de leur plein gré" pour aller travailler en Allemagne. On promet le salaire normal à ceux qui s'offrent pour ce travail et on menace de punir les récalcitrants pour "répugnance au travail". Des groupes d'ouvriers polonais ainsi déportés sont casés en Allemagne dans des camps de prisonniers et occupés alors au salaire de prisonniers de guerre--40% au-dessous du tarif déjà bas--à des travaux de construction de routes. Dans le Schleswig-Holstein un groupe d'ouvriers polonais se révoltèrent contre la manière dont ils étaient traités et exigèrent le salaire normal intégral. Après avoir durement sévi contre eux, on les transporta à Hambourg pour être jugés.

(Pour les rédactions: "Der deutsche Bergbau" N° du 18 octobre 1939).

Les Nazis confisquent les masques à gaz (I.T.F.) Durant les mois précédant la guerre, les chefs nazis se sont pourvus pour toute sûreté de masques à gaz. Les particuliers aussi qui avaient de quoi les payer pouvaient s'acheter des masques à gaz de bonne qualité. Pour les ouvriers toutefois, ces masques étaient inabordables. Ceci donna lieu dans bien des établissements à des conversations excitées, les ouvriers disant que les bonzes et les riches pensaient à leur propre sécurité et laissaient les travailleurs sans protection contre les gaz. Les Nazis mirent alors dans le commerce un masque à gaz de type populaire qui, s'il n'offre qu'une protection insuffisante en cas de nécessité, avait du moins l'avantage de tranquilliser les classes laborieuses. Un nombre d'é-

tablissement acquirent en outre ces masques populaires à l'intention de leur personnel.

On se tromperait en croyant que les ouvriers ont ainsi une protection contre les gaz, fût-elle primitive. Lorsque cela devient quelque peu sérieux, les Nazis confisquent en effet les masques à gaz des ouvriers.

A Vienne par exemple, tous les masques ont maintenant été saisis, sur l'ordre du commissaire Bürckel. Ils devront être expédiés en Allemagne occidentale où on en manque et où la population réclame une protection contre les gaz. Toutefois on a uniquement saisi les masques populaires. Les bonzes et les "citoyens" riches peuvent garder les leurs.

Si les Nazis ordonnaient vraiment l'emploi de gaz contre les populations ouvrières, contraignant ainsi la Grande-Bretagne et la France à user des mêmes armes, les ouvriers viennois n'auraient aucune protection contre les gaz. Les bonzes et les richards ont eu soin de veiller à eux/ (Völkischer Beobachter", édition viennoise, 7 novembre 1939). /mêmes

La Gestapo procède à des arrestations. (I.T.F.) Dans bien des villes allemandes la Gestapo a procédé ces dernières semaines à des arrestations préventives. Une partie des arrêtés ont été relâchés après bien peu de temps. De Berlin on a toutefois envoyé de nombreuses personnes dans les camps de concentration de Prusse orientale installés pour des internés permanents.

Dans quelques ateliers de réparation de la Reichsbahn à Berlin, la Gestapo a arrêté de nombreux ouvriers accusés de sabotage.

### La lutte autour des salaires

(I.T.F.) Au profit de la guerre, grâce à laquelle elle espère arracher l'hégémonie sur l'Europe, la dictature nazie réduit à l'asservissement des ouvriers polonais, tchèques, et autrichiens et exploite à outrance les travailleurs allemands. Dans les entreprises allemandes toutefois, une résistance inattendue s'est manifestée contre cette tentative des Nazis de faire supporter par les ouvriers la charge principale de leur guerre. Craignant une coordination des mouvements jusqu'ici isolés, les Nazis ont fait aux ouvriers des concessions de si vaste portée que l'équilibre de leur gestion financière s'en trouve compromis.

Dès le début de la guerre, la dictature avait ordonné une réduction brusque et générale des salaires interdisant toutes augmentations. La première étape de la réduction devait être terminée "dans les quinze jours au plus tard", ainsi annonçait le Front allemand du travail.

### Résistance contre la réduction

C'est dans l'industrie de l'habillement que la première attaque a eu lieu. Les ouvriers de cette industrie souffrent particulièrement des conséquences de la guerre. Le rationnement draconien des vêtements a entraîné un vif déclin de l'industrie. Bien des entreprises qui fonctionnent encore ont introduit le chômage partiel. Les Nazis croyaient par conséquent qu'ils auraient la partie aisée. Six jours après le mot d'ordre prescrivant des réductions, une ordonnance collective fixa des salaires plus bas dans la confection des uniformes et la presse patronale indiqua que les salaires seraient également réduits dans la confection pour hommes et dans la casquetterie.

Cette mesure provoqua une indignation particulièrement vive parmi les ouvrières, déjà très mécontentes par le rationnement des vivres. Ceci porta les Nazis à craindre que du travail fait de mauvais gré pût mener à des délais de livraison et que l'indignation pût s'étendre aux maris des ouvrières en cause qui se trouvaient au front. Le ministère du Travail décida alors de révoquer la réduction déjà officiellement proclamée. Les réductions prévues dans l'industrie du vêtement pour hommes et dans la casquetterie furent déclarées aussi "non applicables jusqu'à nouvel ordre"!

### Pour le salaire intégral

Dans d'autres industries l'indignation était peut-être encore plus grande que dans celle de la confection. La mesure prise au début de la guerre interdisant le paiement d'indemnités pour le travail supplémentaire, le travail de nuit et le travail du dimanche ainsi que la suppression du congé annuel avaient donné lieu à une inquiétude générale. Dans les industries graphiques les ouvriers obtinrent qu'une partie des suppléments leur fussent continués. L'effervescence générale s'accrut lorsque les ouvriers

constatèrent qu'on avait, il est vrai, commencé à pratiquer des réductions mais que la baisse des prix promise se faisait attendre.

On avait en effet promis aux ouvriers lors de l'introduction des réductions que "les prix allaient être ramenés en conséquence", et beaucoup d'ouvriers se contentèrent de cette promesse. Les industriels, toutefois, qui savaient que cette promesse des Nazis ne devait pas être prise au sérieux, firent entendre un avertissement. "Ce ne serait pas compris dans de larges couches du peuple si la réduction des salaires était générale et que la baisse correspondante des prix n'était pas ou insuffisamment observée" ("Deutsche Allgemeine Zeitung", 10 septembre 1939). Les Nazis continuaient leur jeu malhonnête. On retenait aux ouvriers pour des millions en indemnités péniblement gagnées moyennant du travail supplémentaires; les prix du commerce clandestin montaient rapidement et on ne remarquait à peu près rien d'une baisse des prix. Bien au contraire: dès le troisième mois de la guerre, diminuer les prix était considérée en Allemagne comme antipatriotique". "Le suppléant du Commissaire aux prix a clairement déclaré que des diminutions des prix manquent de toute justification lorsqu'il s'agit d'articles destinés à la consommation civile vu qu'elles n'ont que pour effet de libérer du pouvoir d'achat superflu". ("Der Deutsche Volkswirt" du 17 septembre 1939).

### Les Nazis craignent la résistance passive.

Ce n'étaient pas les prix des articles de consommation que les Nazis voulaient faire descendre; ce n'était là qu'une promesse faite aux ouvriers. La dépression des salaires devait en première ligne servir à faire baisser le coût du matériel de guerre. Constatant toutefois que les ouvriers ne songeaient pas à souffrir la faim au profit de la guerre de Hitler, apprenant que dans des régions industrielles, telles que le bassin de la Ruhr "il y a de l'effervescence" et que "dans les établissements les réductions des salaires ont fait l'objet d'échanges de vues" voire d'échanges "objectifs et énergiques" ("Ruhrarbeiter", 1er fascicule de décembre) ils ne se risquèrent pas à la réduction générale préméditée. Ces dernières années d'importantes catégories ouvrières allemandes ont mené des mouvements revendicatifs au moyen de résistance passive: rendement selon le salaire. Or, la dictature craignait une extension de ce mouvement de résistance qui va en grandissant. Chaque jour pouvait amener une envenimation de la guerre sur le Front ouest, et tout ralentissement dans le rythme des industries de guerre pourrait dans ce cas prendre une importance décisive. Aussi le ministère du Travail déclarait-il huit semaines après le début de la guerre (Bulletin du Travail du 15 novembre 1939) que la guerre ne convient aucunement aux expériences de tout genre en matière de salaires et particulièrement pas à des réductions générales et radicales des salaires qui doivent toujours (!) amener des reculs correspondants du rendement". Les luttes menées les derniers mois au prix de lourds sacrifices n'avaient pas été vaines.

### Salaires non payés.

La dictature nazie ne voulait pas cependant se résigner à renoncer à une réduction des salaires. Elle voulait, coûte que coûte, avoir aux frais des ouvriers, du matériel de guerre bon marché. Elle a donc tout simplement confisqué au profit de la caisse de guerre les millions non payés en indemnités pour heures supplémentaires, soi-disant afin de permettre une baisse du coût de la vie. Toutefois, elle n'avait pas compté avec les ouvriers. Les phrases grandiloquentes concernant la "communauté populaire" manquèrent leur but. Les ouvriers voulaient avoir le salaire intégral d'avant la guerre et ils réussirent à imposer leur volonté. Pour commencer quelques employeurs, cédant devant la pression de leurs salariés, payèrent des allocations globales; d'autres, malgré la défense d'octroyer un congé annuel, payèrent l'allocation de vacances. Immédiatement la dictature intervint, interdisant ces formes de majoration du revenu et déclarant que l'octroi d'un congé annuel était "indésirable en principe".

### Les Nazis doivent céder

Voilà ce qui se passa la quatrième semaine de la guerre. Six semaines plus tard, les Nazis étaient obligés de renier leurs "principes" et de permettre à nouveau et les indemnités pour heures supplémentaires et le paiement d'une allocation de vacances.

Certes les heures supplémentaires ne sont encore payées qu'à partir de la 11ème heure. Les Nazis profitèrent de l'occasion pour fixer la journée de dix heures comme la "norme" pour l'avenir. Depuis longtemps il n'y avait plus de journée de 8 heures dans de nombreuses entreprises allemandes, mais à présent les Nazis ont, en établissant légalement la journée de dix heures, fait droit à un vieux désir des réactionnaires employeurs allemands.

#### Résistance contre le travail supplémentaire.

Les ouvriers se résigneront-ils sans plus au travail supplémentaire non rétribué? La résistance faiblira-t-elle? Les rapports reçus jusqu'ici d'Allemagne ne permettent pas une vue d'ensemble. Dans certaines professions, les ouvriers se sont, sous l'impression du chômage brusquement augmentant, laissé imposer du travail supplémentaire non rémunéré qu'ils avaient refusé six mois plus tôt encore. Dans la Ruhr toutefois, des refus plus généraux de faire des heures supplémentaires se sont déjà produits. Dans une réunion du district de la Ruhr du Front allemand du Travail, les dirigeants nazis se sont plaints de ce que l'excès de travail qu'on exige à l'heure qu'il est des salariés, aboutit souvent(!) à ce que l'un ou l'autre s'absente du service de façon arbitraire afin de se reposer une bonne fois. Dans certains districts la tendance de chercher un travail moins astreignant se fait jour à nouveau. Avec brutalité, les Nazis tâchent d'y mettre fin. Dans un cas un ouvrier qui avait voulu quitter son emploi a été fusillé. L'agence de presse allemande annonçait en effet (le 1er novembre) qu'un ouvrier berlinois, âgé de 52 ans, qui avait "malgré les avertissements tenté d'amener ses camarades à quitter leurs emplois, importants au point de vue de la défense nationale, avait été arrêté et " pour tentative(!) de voies de fait, fusillé le 30 octobre"!

#### Révolte contre le travail forcé.

Dès le déclenchement des hostilités les Nazis ont réduit le salaire de certains milliers d'hommes et de femmes contraints à faire du travail forcé dans les fabriques de munitions et aux travaux de fortification. En été 1939 ces travailleurs s'étaient conquis le droit à une compensation si la nouvelle occupation comportait un salaire plus bas que celui de l'ancien emploi. Au moment du déclenchement de la guerre, le droit à cette compensation a été supprimé et on a en même temps retiré aux ouvriers le droit de rentrer chez eux à intervalles réguliers.

Les protestations ne servirent à rien. Lorsque toutefois les femmes des hommes occupés aux travaux forcés firent appel aux pouvoirs publics locaux pour avoir un secours spécial, ces pouvoirs protestèrent contre les nouvelles charges financières. Les offices de placement reçurent alors l'instruction d'accorder à l'avenir "sans mesquinerie" des secours spéciaux et indemnités de séparation vu qu'il fallait "à tout prix éviter que des hommes affectés au service du travail doivent avoir recours à l'assistance publique"

#### Le mouvement du chômage en Allemagne. (I.T.F.)

Le besoin de matériel relativement restreint pendant les premiers mois de la guerre a dérangé le calcul de ceux qui dirigent l'économie allemande. Les industries de guerre déjà surchargées de commandes dans la période précédant la guerre, n'ont pu, une fois les hostilités déclenchées, absorber qu'une partie des ouvriers devenant en surnombre à cause du ralentissement dans l'industrie des articles de consommation. " La demande accrue de main-d'oeuvre dans l'industrie métallurgique est compensée par une affluence accrue de main-d'oeuvre provenant d'industries qui ne sont pas d'un intérêt vital en temps de guerre et dont la production doit par conséquent être resserrée en temps de guerre pour des motifs d'économie. ("Der deutsche Volkswirt", 29 octobre 1939.) Dans les milieux des gens d'affaires berlinois on évaluait fin octobre le nombre des chômeurs à environ un million.

Afin de dissimuler l'aggravation du chômage, on tâche d'éloigner les chômeurs de l'Office de placement. Les femmes et les enfants de soldats et d'évacués ne touchent pas, lorsqu'ils sont sans travail, une allocation de chômage, mais simplement une "allocation familiale", et on leur dit de ne pas de faire inscrire à l'Office de placement. Dans certaines industries le chômage partiel est étendu. Les ouvriers qui, las de voir leur famille dans la misère, tâchent de trouver du travail dans l'industrie de guerre, sont menacés d'être envoyés aux travaux de construction des routes.



surveillance dans les usines allemandes. (I.T.F.) La Gestapo a dû envoyer de grands nombres de ses fonctionnaires en Pologne et en Tchécoslovaquie et elle n'est plus, par conséquent en mesure de surveiller suffisamment les usines allemandes avec son propre personnel. C'est pourquoi les membres du parti national-socialiste ont été appelés à faire du service auxiliaire policier. Sur l'ordre exprès du suppléant d'Hitler, les représentants du Front du Travail dans les entreprises, sont nommés "représentants du Parti dans l'entreprise", on leur assigna la tâche de rassembler tous les membres du Parti, les S.A., etc. en des groupements "qui auront pour tâche de garantir que les salariés soient politiquement sûrs et loyaux vis-à-vis de l'entreprise." Les femmes devront aussi participer à l'activité de ces groupements ("Angriff" du 25 novembre 1939.)

On assiège des magasins dans la Ruhr. (I.T.F.) La section du commerce du Front allemand du Travail dans la Ruhr a récemment envoyé à ses secrétaires, une circulaire dans laquelle il est dit entre autres: "Depuis l'introduction des cartes de rationnement, une curieuse nervosité s'est emparée des consommateurs qui les pousse à assiéger les magasins bien avant l'heure d'ouverture et de faire la queue à la porte. Pareilles pratiques ne sont pas compatibles avec le prestige allemand.... Il faut que les consommateurs retrouvent leur bon sens..."

Plus de travail et moins de salaire dans les mines allemandes. (I.T.F.) Lorsqu'en mars 1939, la journée de travail des mineurs, travaillant dans le fond, fut prolongée à 8 heures 3/4, les Nazis déclarèrent qu'en compensation de cette prolongation des heures de travail, aucun mineur ne pourrait plus être contraint à faire des heures supplémentaires ou des journées de travail spéciales. Ils disaient que six fois 8 heures 3/4 étaient déjà plus qu'assez. Naturellement la promesse n'a pas été tenue. Aussi, y a-t-il souvent des frottements lorsqu'on exige du travail un dimanche ou un jour de congé. Il faut savoir que depuis la déclenchement de la guerre, les mineurs allemands sont plus que jamais forcés à faire du travail supplémentaire et à travailler le dimanche.

Depuis le 22 septembre on a autorisé des prolongations jusqu'à 12 heures par jour pour le travail effectué à la lumière du jour. On profite particulièrement de cette autorisation dans les mines de lignite.

On paye moins pour le travail supplémentaire. Dans les mines aussi, aucune indemnité supplémentaire ne pourra plus dorénavant être payée pour les heures supplémentaires, le travail spécial du dimanche et des jours fériés; l'indemnité payée jusqu'ici pour les 45 minutes de prolongation introduites le 1er avril, a également été abolie, bien que Göring se fût personnellement porté garant pour sa continuation. Ces diverses mesures font perdre aux ouvriers affectés une heure de salaire par journée de travail.

Les employés des mines doivent travailler davantage sans rémunération. Le personnel technique a vu supprimer l'indemnité mensuelle accordée pour la 9ème heure de travail et le personnel administratif ne touche pas un centime pour les heures effectuées de la 49ème à la 54ème.

(Pour les réd.: La journée de 12 heures a été introduite par une ordonnance du 22 septembre du ministre de l'Economie nationale; la suppression des indemnités est contenue dans une ordonnance du Commissaire au Travail du mois d'octobre. Voir aussi "Fascisme" du 31 octobre 1939.)

#### La vie de tous les jours en régime de croix gammée .

"Couchez vous donc sans chemise" (I.T.F.) Quiconque avait besoin pendant les 10 premières semaines de la guerre, d'un mouchoir, d'une paire de bas, d'une chemise ou d'un pantalon devait avoir un bon. Des dizaines de milliers de fonctionnaires passaient leur temps dans les offices délivrant ces bons et faisaient attention que personne ne reçoive davantage. Il fallait exactement inscrire au verso de chaque bon ce que le demandeur possédait encore en linge ou vêtements. Ceux qui avaient plus de deux complets ou deux robes, plus de 6 mouchoirs, deux chemises ou pantalons, voyaient leur demande repoussée. Les indications étaient soigneusement étudiées et quelqu'un pouvait même être envoyé à domicile pour vérifier si elles étaient exactes.

Dans nombre de bureaux délivrant les bons, le public était traité sans aménité. Un fonctionnaire-- ainsi écrit le journal quotidien du Front allemand du Travail -- invita une jeune femme qui demandait un bon pour une chemise de nuit, laconiquement, à aller se coucher sans chemise.

Plus difficile encore que d'avoir des bons pour le linge, était de se procurer des bons pour un manteau, une robe ou un complet-veston. Dans certains quartiers berlinois, les fonctionnaires estimaient littéralement tout objet encore assez bon pour être réparé, refusant de délivrer un bon pour un nouveau vêtement. Dans d'autres villes des bons étaient délivrés mais il était impossible de se procurer avec ceux-ci les objets voulus. Les cordonniers reçoivent si peu de cuir-- ainsi le "Kölnische Zeitung" du 20 octobre-- "qu'ils doivent stipuler de longs délais pour les réparations aux chaussures, presque aussi long qu'un fabricant de machines." Les petites gens qui n'ont que deux paires de chaussures sont le plus durement atteints par la pénurie de cuir. Le Front allemand du Travail se moque d'eux: "Il ne faut plus mettre un point d'honneur à avoir toujours des talons mathématiquement droits. Il ne faut faire réparer ses chaussures que lorsqu'il n'y a vraiment plus moyen d'attendre". ("Arbeitertum," 15 novembre 1939.)

Qu'avez-vous dans votre armoire ? (I.T.F.) Le système des bons introduit en Allemagne après le déclenchement des hostilités " exigeait un appareil administratif formidable" ainsi écrit même le "Völkische Beobachter" (édition viennoise numéros du 15, 16 et 22 novembre). Quelque 80 à 100.000 fonctionnaires étaient occupés du matin au soir à délivrer des bons, à les classer et vérifier, alors que les contrôleurs fouillaient les armoires à linge et garde-robes dans les maisons. Souvent un fonctionnaire pour conserver sa sinécure, délivrait à des dignitaires nazis ou encore à ses amis, des bons en abondance. Il se trouva bientôt qu'on avait délivré trop de bons. Les fonctionnaires reçurent l'instruction de communiquer au public que le "fait de posséder un bon ne donnait pas forcément droit à la marchandise indiquée" ("Gemeindebeamten Zeitung" du 17 septembre 1939). Le public était furieux. Après quatre semaines de guerre on décréta que la délivrance de coupons serait sérieusement resserrée. "A partir du moment de cette réduction -- ainsi peut-on lire dans le "Kölnische Zeitung"-- la situation des fonctionnaires chargés de la délivrance des bons, devint dans maintes villes peu enviable. Surtout dans les petites villes, où tout le monde se connaît, et où tout le monde sait ce que l'autre possède en provisions et en vêtements, il y avait facilement des frottements. Celui qui recevait la carte imprimée contenant le refus du bon demandé était enclin à penser à ses concitoyens plus privilégiés." Avec cela l'hiver approchait.

Enfin lorsque les stocks attendus de Russie n'arrivèrent pas, on remplaça, à la fin de la dixième semaine de la guerre, le système des bons, par une "carte nationale de vêtements" qui signifiait une réduction ultérieure des quantités de linge et de vêtements neufs.

Deux millions d'ouvriers allemands font du travail forcé. (I.T.F.) Un silence impressionnant règne autour du nombre des ouvriers et ouvrières déportés pour faire du travail forcé. A présent toutefois, l'organe central nazi, le "Völkischer Beobachter" (numéro du 22 novembre) a indiqué qu'avant la guerre déjà les cantines des camps de travail devaient nourrir régulièrement un million de travailleurs. A côté de ce million des centaines de milliers d'ouvriers travaillent obligatoirement dans des établissements réguliers. Depuis la guerre, l'obligation de faire du service du travail et les déportations pour travail forcé ont encore augmenté. Le nombre des ouvriers allemands déportés pour faire du travail forcé a vraisemblablement plus que doublé. A l'heure qu'il est un ouvrier allemand sur 10 est astreint à un travail qu'il n'a pas choisi.